



MESSAGE DU MAIRE

Janvier 2009

Cela peut sembler difficile à croire, mais nous voilà à l'aube d'une quatrième année depuis la défusion d'avec la Ville de Montréal. En juin 2008, après deux ans de négociation, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 22 à la suite à une entente entre la province, la Ville de Montréal et les municipalités reconstituées. Grâce à cette entente, nous nous attendions à un allègement financier et à un meilleur contrôle sur nos affaires locales. Nous avons ainsi retrouvé le droit d'émettre un compte de taxes pour tous les services, qu'il s'agisse de services locaux ou d'agglomération, et de retourner à Montréal la part de la Ville de Westmount pour les services d'agglomération. Nous avons repris la pleine responsabilité du réseau artériel, et nous avons été dégagés de la responsabilité financière liée à un certain nombre d'installations de Montréal qui n'étaient réellement pas de nature régionale. Malheureusement, les économies prévues ont été annulées par les hausses budgétaires de l'agglomération pour 2009, et ce, malgré le fait que Westmount ait bénéficié d'une baisse pour sa contribution à l'agglomération de l'ordre de 1,2 million de dollars. En 2008, nous avons aussi pris les actions nécessaires afin de récupérer la somme d'environ 21,4 millions de dollars que nous croyons être dus à Westmount par la Ville de Montréal pour les années de fusion. Ignorant le résultat de cette action, nous devons budgéter de façon responsable et ne pas compter sur décision en notre faveur afin de nous équilibrer notre budget.

Les principaux éléments du budget sont les suivants :

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Prestation des services locaux	27 884 000 \$	29 153 600 \$	(+4,5 %)
Apport à la Communauté métropolitaine de Montréal	1 174 000 \$	925 900 \$	(-21,1 %)
Service de la dette et frais de financement	3 840 100 \$	3 877 300 \$	(+1,0 %)
Financement par répartition (<i>pay-as-you-go</i>)	2 000 000 \$	2 500 000 \$	(+25,0 %)
Éventualités et dépenses recouvrables	624 600 \$	600 500 \$	(-3,9 %)
Avantages sociaux futurs	663 500 \$	943 200 \$	(+42,2 %)
Sous-total	36 186 400 \$	38 000 500 \$	(+5,0 %)
Quote-part (agglomération)	s/o	40 620 400 \$	s/o
Réserve	s/o	1 200 000 \$	s/o
Total		79 820 900 \$	s/o

Explications des augmentations de 2008 à 2009 :

La prestation des services locaux : Cinq raisons principales expliquent la hausse de 4,5 % dans les services locaux pour 2009. Il s'agit dans certains cas de dépenses non récurrentes.

1. Le volet main d'œuvre et coûts afférents représente une augmentation de 3,3 %, incluant 2,3 % pour les augmentations statutaires et les avantages sociaux (notamment l'assurance collective) et 1,0 % pour le personnel supplémentaire.
2. La mise sur pied sur, l'ensemble du territoire de la ville, du programme de compostage des résidus alimentaires.
3. L'augmentation des coûts reliés aux contrats pour les services de déneigement, le sel de voirie et la collecte des matières recyclables.
4. Les coûts associés à l'élection à venir en novembre 2009.
5. L'augmentation de certains postes budgétaires reliés au développement professionnel, à l'enlèvement des graffiti, à l'asphalte et à la signalisation.

Le service de la dette et les frais de financement demeurent une préoccupation; ils ont augmenté de 1,0 % par rapport à 2008. Bien que nous ayons remboursé en 2008 la somme de 2,9 millions de dollars qui correspond à la dernière tranche de notre dette qui remontait à l'époque d'avant fusion, les fusions forcées ont néanmoins eu pour effet d'augmenter considérablement notre d'endettement, qui s'élève maintenant à 37,1 millions de dollars, incluant l'achat « forcé » du réseau d'aqueduc et les dépenses d'immobilisations annuelles de 2002 à 2008! Comme il est mentionné précédemment, le conseil a pris des mesures pour le financement de cette dette afin d'éviter qu'elle ne paralyse notre fonctionnement ou qu'elle n'alourdisse considérablement le fardeau fiscal des résidents. Nous augmenterons aussi le financement par répartition à 2,5 millions en 2009, par rapport à 2 millions de dollars en 2008, et ce, afin d'éviter de recourir davantage aux emprunts pour les projets d'immobilisations.

Les projets d'immobilisations prévus en 2009 totalisent 7,3 millions de dollars. Cela inclut 5,3 millions de dollars pour les routes, bâtiments, parcs et projets connexes, 0,8 million pour la réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égouts et 1,2 million pour les infrastructures d'Hydro Westmount.

Les revenus pour 2009 totaliseront 79,8 millions de dollars, provenant de quatre sources : les taxes foncières (66,7 millions de dollars pour l'agglomération et Westmount combinées), les autres revenus de sources locales (6,9 millions de dollars), les surplus générés par Hydro Westmount (1,6 million de dollars) et les paiements de transfert et paiements tenant lieu de taxes (4,6 millions de dollars).

Les taxes foncières en 2009 connaîtront une légère hausse (1,0 %) pour une maison moyenne.

PORTRAIT HISTORIQUE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE MOYENNE À WESMOUNT			
ANNÉE	VALEUR IMPOSABLE MOYENNE	TAUX D'IMPOSITION (PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)	COMPTE DE TAXE
2001	483 230 \$	1,2800 \$	6 185 \$
2007	819 680 \$	0,4551 \$ (Westmount) 0,7449 \$ (agglomération)	9 836 \$
2008	887 360 \$	0,4252 \$ (Westmount) 0,7111 \$ (agglomération)	10 083 \$
2009	951 153 \$	1,0707 \$	10 184 \$

Les propriétaires d'immeubles non résidentiels et d'immeubles de six logements et plus connaîtront respectivement une augmentation moyenne de 4,5 % et 3,9 %. Celles-ci s'expliquent par le fait que la répartition de la taxe d'agglomération précédente a favorisé ces catégories et imposé un fardeau supérieur au secteur résidentiel.

Cette année, le compte de taxes de Westmount est payable les 2 mars et 1^{er} juin. Le nouveau rôle d'évaluation, entré en vigueur en 2007, est en place jusqu'en 2011 et comporte une hausse générale de 36,1 % de la valeur des propriétés. La variation est étalée sur une période de quatre ans afin de diminuer l'impact annuel. Nous sommes présentement dans la troisième année de l'étalement.

Conclusion : En 2009, nous continuerons à rechercher l'équité dans nos arrangements avec l'agglomération. Bien que nous ayons toujours accepté de payer notre juste part, nous continuons de payer pour des services que nous ne recevons pas. Nous continuerons de négocier un partage plus équitable de la répartition des coûts.

Bien qu'il faille administrer prudemment en ces temps d'incertitude économique où le marché immobilier risque de connaître une baisse, nous devons entretenir et remplacer au besoin nos infrastructures vieillissantes, particulièrement les réseaux d'aqueduc et d'égouts. Le renouvellement de nos installations de l'aréna et de la piscine constitue pour notre collectivité une des questions sur lesquelles il faudra se pencher. La conjoncture actuelle pourrait s'avérer propice à l'amélioration de nos infrastructures tel ce projet qui ne pourrait être que bénéfique pour la valeur d'une ville comme la nôtre. Il faut voir à concilier tout cela afin de respecter notre capacité d'assumer la dette associée à de tels efforts. Nous travaillerons avec tous les paliers de gouvernement afin de tirer le meilleur parti possible des subventions disponibles dans le but de nous aider à soutenir financièrement de telles dépenses.

Avec tout cela à l'esprit, j'insiste à nouveau sur les avantages dont nous profitons en tant que ville indépendante. Nous avons beaucoup plus de souplesse pour gérer nos affaires financières et notre prestation de services qu'au temps où nous étions fusionnés. À la fin de 2008, nous avons signé notre première convention collective avec nos employés cols bleus depuis la défusion d'avec Montréal. Nous avons maintenant une entente de six ans et demi qui est adaptée à Westmount et qui nous permet d'offrir nos services efficacement et de façon rentable. Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir pour retrouver le niveau d'autonomie dont nous bénéficions avant la fusion ainsi que le traitement juste à laquelle nous avions droit dans le partage des coûts. Mais avec l'appui constant du conseil, et surtout le vôtre, j'entends continuer à travailler résolument pour y parvenir.

Je vous prie de croire en mes cordiales salutations,

Karin Marks
Maire